LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LA SUPPRESSION DU PROGRAMME—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, d'après le Journal de Wall Street, l'administration du président Reagan a dit à la commission métrique américaine que le 31 mars 1982 marquera la fin de la marche vers le système métrique. La signalisation routière aux États-Unis restera en milles à l'heure, le service national de météorologie donnera ses bulletins en degrés Fahrenheit et les détaillants d'aliments continueront de servir le public en livres et en onces. C'est pourquoi je propose, appuyé, par le député de Burlington (M. Kempling):

Que nous abandonnions notre marche forcée vers la métrisation et que nous nous mettions au même pas que nos principaux associés commerciaux, épargnant ainsi des centaines de millions de dollars en gardant nos traditionnelles unités de mesures impériales. C'est là la seule façon pour le gouvernement actuel de faire preuve de modération.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LE BUDGET

LA PROLONGATION DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DE LA PETITE ENTREPRISE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, étant donné que la marasme actuel ne cesse de s'aggraver, il importe de donner aux petites entreprises toute l'aide dont elles ont besoin. Si le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise semblait utile en février dernier, soit à une époque que le ministre jugeait plutôt prospère, il l'est à plus forte raison à l'heure actuelle puisque nous sommes en pleine récession. Je propose donc, appuyé par le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid):

Qu'aujourd'hui, à l'appel des motions, le ministre des Finances corrige l'erreur monumentale qu'il a commise dans son budget et qu'il prolonge d'une année entière, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1982, le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise pour permettre à cette dernière de s'acheter du nouveau matériel et pour favoriser son développement.

Mme le Président: La motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

L'AVIS DU PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES ET HOMMES D'AFFAIRES DU CANADA

M. Chris Speyer (Cambridge): Madame le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Sans doute a-t-il

Ouestions orales

été peiné d'apprendre que M. John Bullock, porte-parole de quelque 62,000 femmes et hommes d'affaires indépendants du Canada, avait tenu ce matin une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré la guerre au budget du ministre. M. Bullock a dit que ce budget constituait la menace à l'entreprise la plus grave depuis le Livre blanc de 1969 du ministre Benson, et il a ajouté ce qui suit:

J'accuse les hauts fonctionnaires du ministère des Finances de faire preuve d'une absence complète de connaissance pratique du monde des affaires et d'une ignorance incroyable du fonctionnement des marchés de capitaux.

Assailli par les vagues successives de commentaires défavorables en ce qui a trait au chômage et aux répercussions du budget sur les investissements, le ministre est-il prêt à suivre le conseil de M. Bullock et à saisir un comité permanent de la question, de façon que chacun puisse donner son avis à l'occasion d'audiences publiques?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je crois que l'honorable député fait la même erreur que celle commise par le président de la Fédération des entreprises indépendantes, ce matin. Madame le Président, si les députés de l'opposition veulent répondre à ma place, ils n'ont qu'à former le gouvernement. Comme ils ont été battus il y a plus d'un an, qu'ils écoutent donc les réponses que les ministres doivent donner. Madame le Président, si l'honorable député s'était donné la peine de lire le budget, il aurait constaté qu'en plus d'augmenter le plafond annuel de revenu donnant droit à l'exemption spéciale ou à la taxation spéciale pour les petites entreprises de \$150,000 à \$200,000, en plus d'exempter ou d'exonérer les petites entreprises de la surtaxe sur les corporations, en plus également de diminuer le taux de cotisation des primes d'assurance-chômage pour les employeurs, et en plus, de prolonger l'obligation pour la petite entreprise, ce qui coûtera au gouvernement près de 400 millions de dollars, ce qui représente donc 400 millions de dollars de plus dans les coffres des petites entreprises canadiennes, il constaterait que sa question n'a aucun fondement.

[Traduction]

M. Speyer: Madame le Président, un ministre médiocre ne saurait donner qu'une réponse médiocre.

LA LIMITATION DES INTÉRÊTS POUVANT ÊTRE DÉDUITS À L'ÉGARD DES PLACEMENTS

M. Chris Speyer (Cambridge): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le budget compte de nombreuses dispositions illogiques, mais aucune n'est plus absurde que celle qui restreint le montant des intérêts pouvant être déduits à l'égard des placements. Le ministre sait, d'après les études effectuées dans son ministère, que 90 p. 100 des nouvelles entreprises commerciales sont financées grâce à des prêts provenant d'amis, de voisins, de parents et d'associés commerciaux. Comment, dans ces circonstances, le ministre peut-il justifier cette initiative qui fera renoncer toutes les personnes sensées à investir et qui aura un effet extrêmement néfaste sur les emplois?